

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNE PARTICIPANTS AUTORISES

Catégorie	Championnat M11	Championnat M13	Championnat M15	Championnat M18
M9 (1ère Année) 2014 ⁽¹⁾	Autorisé	Oui avec simple Surclassement ⁽²⁾	Non	Non
M9 (2ème Année) 2013(1)	Autorisé	Oui avec simple surclassement ⁽²⁾	Non	Non
M11 (1ère Année) 2012(1)	Oui	Autorisé	Non	Non
M11 (2ème Année) 2011(1)	Oui	Autorisé	Non	Non
M13 (1ère Année) 2010(1)	Non	Oui	Oui avec simple surclassement ⁽²⁾	Non
M13 (2ème Année) 2009(1)	Non	Oui	Oui avec simple surclassement ⁽²⁾	Non
M15 (1ère Année) 2008(1)	Non	Oui : 1 par Match avec accord obligatoire du CDVB 49 ⁽³⁾	Oui	Oui avec simple surclassement ⁽²⁾
M15 (2ème Année) 2007(1)	Non	Non	Oui	Oui avec simple Surclassement ⁽²⁾
M18 (1ère Année) 2006(1)	Non	Non	Oui : 2 par Match et 1 par Set avec accord obligatoire du CDVB 49 ⁽³⁾	Oui
M18 (2ème Année) 2005(1)	Non	Non	Non	Oui
M18 (3ème Année) 2004(1)	Non	Non	Non	Oui

(1) Année de Naissance du Participant en 2020

(2) Notion de Simple Surclassement : celle-ci s'obtient avec l'aval d'un médecin qui remplit, tamponne et signe soit le Cadre réservé sur le Formulaire de Demande de Licence FFvolley Saison 2020-2021 ou le Certificat Médical (Fiche A FFvolley ; validité 01 an).

(3) Dérogation accordée par le CDVB 49 : celle-ci s'obtient en faisant parvenir, au plus tard 01 semaine avant la date de début de championnat (Phase 1), le Formulaire de Dérogation Championnat Jeune (4x4) Saison 2020-2021 dûment rempli et signé et en ayant reçu par retour du CDVB 49 l'« Avis Favorable » du CDVB 49 afin de pouvoir inscrire le participant sur une feuille de match.

Le participant ne peut être que du même type que celui du Championnat (Garçon → Championnat Masculin et Fille → Championnat Féminin). Ces restrictions bien entendu ne limitent pas dans le nombre de demande de dérogations M13 et M15 et d'une Feuille de Match à une autre, une rotation de ces joueuses et joueurs concernés est autorisée. Ces restrictions sont justes établies pour préserver un équilibre aussi bien physique que sportif).

Le non-respect de cette (2) Notion de Surclassement et de (3) Dérogation entraînent automatiquement des pénalités sportives et (ou) financières.

Comité Départemental de Volley Ball 49, Tél. : 02.41.79.47.87 – Email : cdvolley49@gmail.com – <http://comitevolley49.com>
Maison Départementale des Sports, 07, Rue Pierre de Coubertin, B.P. N° 43527, 49136 LES PONTS DE CE